

pour aller à Lyon vers Mons^r de Montagny (20) pour les affaires desd. Albanois deux liurez, pour deux journées qu'il a vacqué à Lyon le XVIII de may ledict an, pour faire eslargir ladicte garnison, quatorze solz qu'il a païé pour la commission dudict eslargissement que pour la faire mettre à exequicion (f^o XLVII).

Messire Bon Chappoton doibt auoir sept liurez cinq solz, six deniers, pour despance qu'il a fourny, c'est ascauoir seze solz six deniers quant il fut à Lyon pour obuier à la garnison des lansquenetz, trois liurez qu'il a baillé à Valentin qui pourta le présent à Mons^r de ceste ville à Lalière (21), trente et huyt solz, pour chastaignes, qu'il achepta pour ledict S^r, que trente solz pour celuy qui pourta lesd. chastaignes (f^o LI).

Pierre Marron doibt auoir trante huit liures en vingt escus souleil, qu'il a baillé pour donner à ceulx qui nous ont aidé à obuier de non auoir en garnison les lansquenetz à Coindrieu le mois d'octobre l'an mil cinq cens quatorze (f^o LIII).

LES DEUX TAILHES DE LA GARNISON DES ALBANNOYS

DE L'AN MIL CINQ CENS QUATORZE :

Pierre Marron, recepueur desdictes tailhes, a païé... à

(20) Montagny, qui comprenait les paroisses de Montagny et de Mil-lery et le fief de Goiffieu, était la première baronnie du Lyonnais. Le village, situé sur une colline, à 15 kilomètres de Lyon, près du Garon, dépendait de la province, du diocèse et de l'élection de Lyon et de l'archiprêtré de Mornant.

(21) *Lalière* ou *La Lierre*, hameau avec château très ancien, sur la paroisse de Saint-Martin-d'Estreaux, autrefois dans la province du Lyonnais.